

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire** du conseil municipal de la ville de New Richmond tenue en la salle des délibérations de l'hôtel de ville, le **lundi 4 juillet 2016** à compter de **20 h**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Éric Dubé, maire  
Madame Geneviève Braconnier, conseillère  
Monsieur Jean Cormier, conseillère  
Monsieur René Leblanc, conseiller  
Monsieur Jacques Rivière, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Éric Dubé.

Sont également présents :

Madame Céline LeBlanc, greffière  
Monsieur Stéphane Cyr, directeur général

Sont absents :

Monsieur François Bujold, conseiller  
Monsieur Jean-Pierre Querry, conseiller

**ADMINISTRATION**

**193-07-16**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jacques Rivière  
**APPUYÉ DE :** Madame Geneviève Braconnier  
et unanimement résolu :

**D'adopter** l'ordre du jour tel que lu par le maire. Il est à noter que cet ordre du jour demeure ouvert à toutes autres modifications.

**ADOPTÉE**

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**194-07-16**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 2016-06-06**

**Considérant que** les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2016;

**Considérant que** les membres du Conseil renoncent à la lecture dudit procès-verbal;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Geneviève Braconnier  
**APPUYÉE DE :** Monsieur Jacques Rivière  
et unanimement résolu :

**D'adopter** le procès-verbal de la séance du 6 juin 2016.

**ADOPTÉE**

**195-07-16**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 2016-06-10**

**Considérant que** les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 juin 2016;

**Considérant que** les membres du Conseil renoncent à la lecture dudit procès-verbal;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jacques Rivière  
**APPUYÉ DE :** Monsieur Jean Cormier  
et unanimement résolu :

**D'adopter** le procès-verbal de la séance du 10 juin 2016.

**ADOPTÉE**

196-07-16

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 2016-06-20**

**Considérant que** les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 juin 2016;

**Considérant que** les membres du Conseil renoncent à la lecture dudit procès-verbal;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Geneviève Braconnier

**APPUYÉE DE :** Monsieur René Leblanc

et unanimement résolu :

**D'adopter** le procès-verbal de la séance du 20 juin 2016.

**ADOPTÉE**

**SUIVI DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS (AFFAIRES DU PUBLIC) DE LA SÉANCE DU 2016-06-06**

Le maire informe l'assistance des démarches effectuées concernant les demandes des contribuables lors de l'assemblée du 6 juin 2016.

**CORRESPONDANCE**

- De Mme Reina Goulet, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Alphonse, une copie de leur résolution 150-06-2016 concernant leur participation à l'entente inter municipale pour la piscine Bruce-Ritchie.
- De M. Gérard Porlier, maire de la municipalité de Saint-Alphonse, une correspondance ainsi qu'un chèque au montant de 33 236,74 \$, représentant une ristourne au montant de 15,68 \$ par tonne métrique de matières résiduelles acheminées (2 119,69) durant l'année 2015.
- D'un propriétaire de compagnie installant des abris d'auto, une correspondance demandant une dérogation de la loi municipale afin de modifier la période de montage et de démontage des abris du 15 octobre au 15 mai au lieu du 15 novembre au 15 avril.
- D'un contribuable, une correspondance demandant l'autorisation de construire un chalet, modèle en bois rond habitable, sur un lot distinct.
- D'un citoyen, une correspondance indiquant que dans le secteur du pont du train et de la « Pump House » il y a des jeunes qui se servent de ces lieux comme dépotoir en y laissant des déchets de toutes sortes et en jetant également des détritrus à la rivière. Il demande que la Ville intervienne pour régler ces problèmes.
- De Patrimoine canadien, un montant de 40 000 \$, représentant une subvention à la programmation pour l'année 2016, et ce, pour la Salle de spectacles régionale Desjardins de New Richmond.
- De Finances Québec, ministère des Transports, un chèque au montant de 38 046 \$, représentant le premier versement de la subvention à l'entretien du réseau routier municipal 2016-2017, et ce, suite à la réception au Ministère des documents concernant la reddition de comptes 2015 de la Ville.
- De la Ville de Bonaventure, une copie de résolution de leur séance du 13 juin 2016, concernant une motion de félicitations pour le travail exceptionnel des pompiers, des organismes du milieu et de tous les bénévoles spontanés, suite à l'incendie de la résidence Bonaventure le 22 mai 2016.

- De Monsieur Danick Boulay, directeur général et greffier de la Ville de Carleton-sur-Mer, une copie de résolution concernant l'entente inter municipale pour la piscine Bruce-Ritichie, indiquant, conjointement avec la municipalité de Maria, la possibilité d'en arriver à une entente sur le partage d'une partie du déficit d'opération de la piscine, et ce, sous certaines conditions.

197-07-16

**COMPTES À PAYER**

**Considérant que** le Conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits pris et aux dépenses autorisées, de la délégation d'autoriser des dépenses du directeur général ou des directeurs de services et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre des séances ordinaires et extraordinaires antérieures;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur René Leblanc

**APPUYÉ DE :** Madame Geneviève Braconnier

et unanimement résolu :

**D'approuver** la liste des engagements de crédits, et ce, au montant de cinq cent trente-trois mille huit cent quatre-vingt-sept dollars et cinquante-quatre cents (533 887,54 \$);

**D'autoriser** le directeur général à procéder dans les limites de ces crédits.

**ADOPTÉE**

198-07-16

**NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Geneviève Braconnier

**APPUYÉE DE :** Monsieur René Leblanc

et unanimement résolu :

**De nommer** Monsieur Jacques Rivière à titre de maire suppléant, et ce, pour une période de quatre (4) mois.

**ADOPTÉE**

**OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE NEW RICHMOND - AJUSTEMENT DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE VS ÉTATS FINANCIERS 2014 ET 2015**

Ce point est remis à une séance ultérieure.

199-07-16

**SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE NEW RICHMOND - MORATOIRE EN CAPITAL - ENTÉRINEMENT DE SIGNATURES**

**Considérant que** la Société de développement économique de New Richmond doit renouveler son Prêt 1(PR1) ainsi que son Prêt 5 (PR5), auprès de Desjardins Entreprises, et ce, afin de concrétiser le moratoire en capital ainsi que le renouvellement de taux de ces derniers;

**Considérant que** lors des emprunts initiaux, la Ville de New Richmond s'est portée caution pour ces prêts;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jacques Rivière

**APPUYÉ DE :** Monsieur René Leblanc

et unanimement résolu :

**D'entériner** la signature du maire ainsi que du directeur général pour la Ville de New Richmond à titre de caution pour le renouvellement des conventions concernant le moratoire en capital ainsi que le renouvellement de taux des prêts PR1 et PR5 de la Société de développement économique de New Richmond.

**ADOPTÉE**

**200-07-16**

**PERMISSION DE CIRCULATION - RAID INTERNATIONAL GASPÉSIE**

**Considérant que** le parcours du Raid international Gaspésie passera sur le territoire de la Ville de New Richmond le 10 septembre 2016;

**Considérant que** la demande de permis au MTQ exige une résolution d'appui de la part de la Ville;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur René Leblanc

**APPUYÉ DE :** Monsieur Jacques Rivière

et unanimement résolu :

**Que** la Ville de New Richmond donne une permission de circulation du trajet ciblé au Raid international Gaspésie et autorise les mesures de sécurité prévues afin de ralentir la circulation et d'assurer la sécurité des athlètes et du public.

**ADOPTÉE**

**201-07-16**

**CONVENTION COLLECTIVE - SYNDICAT DES TRAVAILLEURS MUNICIPAUX -  
AUTORISATION DE SIGNATURE**

**Considérant que** la convention collective concernant les conditions de travail des employés municipaux était en vigueur pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2015;

**Considérant que** des démarches ont été entreprises en vue de négocier une nouvelle convention;

**Considérant qu'**une entente de principe a été conclue;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean Cormier

**APPUYÉ DE :** Monsieur René Leblanc

et unanimement résolu :

**D'autoriser** le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Ville, la convention collective concernant les conditions de travail des employés municipaux, liant la Ville et les employés municipaux de New Richmond, et ce, pour une période de cinq (5) ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2020.

**ADOPTÉE**

**SERVICE DES LOISIRS**

**PISCINE BRUCE-RITCHIE**

**202-07-16**

**CERTIFICAT DE PAIEMENT**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Geneviève Braconnier

**APPUYÉE DE :** Monsieur Jacques Rivière

et unanimement résolu :

**D'autoriser** le paiement à Construction L.F.G. inc. du certificat de paiement no. 8 au montant de trois cent vingt mille cinq cent quatre-vingt-douze dollars et quarante-deux cents (320 592,42 \$), taxes incluses, tel que recommandé par l'architecte Pierre Bourdages en date du 4 juillet 2016. Il est entendu que ce paiement sera pris à même le Règlement 986-15.

**ADOPTÉE**

203-07-16

**AVENANT AU MARCHÉ**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Geneviève Braconnier

**APPUYÉE DE :** Monsieur René Leblanc

et unanimement résolu :

**D'accepter** l'avenant au marché no. 8 concernant les travaux de rénovation de la piscine Bruce-Ritchie, tel que présenté par l'entrepreneur Construction L.F.G. inc., concernant les diverses directives de modifications en architecture (A13, A14 et A15) ainsi qu'en ingénierie (ME12, ME14, ME15, MP-05 et MP-06), représentant un coût total de douze mille cinq cent vingt-trois dollars et cinquante-trois cents (12 523,53 \$), taxes en sus, et ce, tel que recommandé par l'architecte Pierre Bourdages, en date du 30 juin 2016.

**ADOPTÉE**

204-07-16

**AUTORISATION DE PAIEMENT - AVIS DE CHANGEMENT LFG-57**

**Considérant** la volonté de la Ville de faire exécuter des travaux de rénovation et d'agrandissement de la piscine Bruce-Ritchie;

**Considérant** la résolution 284-11-2015 par laquelle la Ville a octroyé le contrat desdits travaux à l'entrepreneur Construction L.F.G. inc. au montant de deux million six cent soixante-et-un mille cent neuf dollars et soixante-et-un cents (2 661 109,61 \$), taxes incluses;

**Considérant que** lesdits travaux devaient se terminer le 12 avril 2016, et ce, selon les modalités incluses à l'appel d'offres;

**Considérant que** l'entrepreneur a déposé un avis de changement (LFG-57) pour la période supplémentaire travaillée du 22 avril au 19 mai 2016 au montant de dix mille soixante-quinze dollars et trente-six cents (10 075,36 \$), taxes en sus, représentant un supplément pour les frais généraux pour cette période;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Geneviève Braconnier

**APPUYÉE DE :** Monsieur René Leblanc

et unanimement résolu :

**D'autoriser** le versement à l'entrepreneur Construction L.F.G. inc. d'un montant de cinq mille trente-sept dollars et soixante-huit cents (5 037,68 \$), taxes en sus, représentant 50 % de l'avis de changement LFG-57 déposé par ce dernier. Il est entendu que ce paiement sera pris à même le Règlement 986-15.

**ADOPTÉE**

**URBANISME**

205-07-16

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - 438, CHEMIN DE LA PETITE-RIVIÈRE**

**Considérant qu'une** demande de dérogation mineure a été déposée pour le 438, chemin de la Petite-Rivière:

- a) Afin de rendre la propriété conforme à l'article 5.5.3.1 du Règlement de zonage 927-13 : accepter une superficie maximale autorisée des bâtiments secondaires, supérieure à 75 % de l'aire au sol du bâtiment principal tel que prévu.

**Considérant qu'**un avis public a été publié dans le journal l'Informateur, édition du 16 juin 2016;

**Considérant que** le comité consultatif d'urbanisme a émis un avis concernant cette demande de dérogation à son assemblée du 25 mai 2016;

**Considérant qu'**aucune personne ou organisme n'ont émis de commentaires relativement à cette demande de dérogation mineure;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean Cormier

**APPUYÉ DE :** Monsieur René Leblanc

et unanimement résolu :

**Que** la dérogation mineure requise pour le 438, chemin de la Petite-Rivière soit acceptée telle que demandée et que le directeur du Service de l'urbanisme soit autorisé à émettre tous les documents pertinents à cette demande.

**ADOPTÉE**

#### **TRAVAUX PUBLICS**

206-07-16

#### **PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL - VOLET REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

**Considérant que** la Ville de New Richmond a pris connaissance des modalités d'application du Volet - Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

**Considérant que** la Ville de New Richmond désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

**Considérant que** les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de Bonaventure a obtenu un avis favorable du MTMDET;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jacques Rivière

**APPUYÉ DE :** Monsieur Jean Cormier

et unanimement résolu :

**Que** le Conseil de la Ville de New Richmond autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

**ADOPTÉE**

207-07-16

#### **APPEL D'OFFRES - INSPECTION DES CHAUSSÉES DANS LE CADRE DE LA MISE À JOUR DU PLAN D'INTERVENTION**

**Considérant** l'appel d'offres sur invitation effectué auprès de quatre (4) entreprises et se terminant le 27 juin 2016, pour l'inspection des chaussées dans le cadre de la mise à jour du plan d'intervention;

**Considérant** la réception de deux (2) soumissions:

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>
ARPO Groupe-conseil inc.	6 857,11 \$
Norda Stelo inc.	6 938,74 \$

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Geneviève Braconnier  
**APPUYÉE DE :** Monsieur Jacques Rivière  
et unanimement résolu :

**D'accepter** l'offre déposée par la firme ARPO Groupe-conseil inc. au montant de six mille huit cent cinquante-sept dollars et onze cents (6 857,11 \$), taxes incluses, pour l'inspection des chaussées dans le cadre de la mise à jour du plan d'intervention, celle-ci étant la plus basse soumission conforme reçue. Il est entendu que cette dépense sera prise à même le Règlement 995-15.

**ADOPTÉE**

208-07-16

**APPEL D'OFFRES - FOURNITURE ET LIVRAISON D'UNE CAMIONNETTE 1/2 TONNE 2016 OU 2017**

**Considérant** l'appel d'offres sur invitation effectué auprès de deux (2) concessionnaires automobiles;

**Considérant** que deux (2) soumissions ont été reçues:

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Véhicule offert</b>			<b>Montant total (taxes incluses)</b>
	<b>Marque</b>	<b>Modèle</b>	<b>Année</b>	
A.P. Chevrolet Buick GMC inc.	Chevrolet	Silverado	2017	34 917,91 \$
Automobile Mauger Ford inc.	Ford	F-150	2016	40 364,40 \$

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Geneviève Braconnier  
**APPUYÉE DE :** Monsieur René Leblanc  
et unanimement résolu :

**D'accepter** l'offre déposée par le concessionnaire A.P. Chevrolet Buick GMC inc. au montant de trente-quatre mille neuf cent dix-sept dollars et quatre-vingt-onze cents (34 917,91 \$) pour la fourniture et la livraison d'une camionnette 1/2 tonne 2016 ou 2017, celle-ci étant la plus basse soumission conforme reçue. Il est entendu que cette dépense sera prise à même le fonds de roulement.

**ADOPTÉE**

209-07-16

**APPEL D'OFFRES - VENTE DE CAMION 6 ROUES INTERNATIONAL PAYSTAR 1993**

**Considérant qu'**un appel d'offre a été publié au site Internet de la Ville ainsi que dans l'Informateur du 16 juin 2016, et ce, pour la vente d'un camion 6 roues International Paystar 1993;

**Considérant que** deux (2) soumissions ont été reçues:

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Prix offert (taxes en sus)</b>
M. Loring Campbell	877 \$
Acier Bouffard inc.	515 \$

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur René Leblanc  
**APPUYÉ DE :** Monsieur Jean Cormier  
et unanimement résolu :

**D'autoriser** la vente du camion 6 roues International Paystar 1993 à Monsieur Loring Campbell, au montant de huit cent soixante-dix-sept dollars (877 \$), taxes en sus, celle-ci étant la plus haute soumission conforme reçue.

**ADOPTÉE**

**RÈGLEMENT 1011-16 CONCERNANT L'ENTRETIEN DES FOSSÉS ET DES EMPRISES DE RUES - AVIS DE MOTION**

Un avis de motion est donné par la conseillère Madame Geneviève Braconnier à l'effet que le Règlement 1011-16 concernant l'entretien des fossés et des emprises de rues, sera adopté à une séance ultérieure.

**RÈGLEMENT 1012-16 DÉFINISSANT LES ESPACES VERTS ENTRETENUS PAR LA VILLE - AVIS DE MOTION**

Un avis de motion est donné par le conseiller Monsieur Jacques Rivière à l'effet que le Règlement 1012-16 définissant les espaces verts entretenus par la Ville, sera adopté à une séance ultérieure.

**SALLE DE SPECTACLES ET CULTURE**

210-07-16

**SALLE DE SPECTACLES RÉGIONALE DESJARDINS - AUTORISATION DE DEMANDE D'UN TERMINAL DE POINT DE VENTE (TPV) SUPPLÉMENTAIRE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Geneviève Braconnier  
**APPUYÉE DE :** Monsieur René Leblanc  
et unanimement résolu :

**D'autoriser** Madame Monique Barriault, administrateur du compte folio 15796 pour le Service de cartes Desjardins, à entreprendre les démarches nécessaires pour obtenir un terminal de point de vente (TPV) supplémentaire pour la Salle de spectacles régionale Desjardins de New Richmond.

**ADOPTÉE**

**PÉRIODE DE QUESTIONS (AFFAIRES DU PUBLIC)**

Un citoyen remercie le Service des travaux publics pour l'usage de la niveleuse dans les chemins. Il ajoute qu'un tel service serait apprécié par tous s'il pouvait être effectué de 2 à 3 fois par année. Il souligne qu'en ce qui concerne l'état déplorable de plusieurs routes, il faudrait trouver un moyen pour qu'elles soient mieux entretenues.

**CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée, il est 20 h 23.

Président

Secrétaire

Éric Dubé, maire

Céline LeBlanc, greffière